



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction des sécurités

Bureau de la planification et de la
défense civile

pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 25 mars 2019 -
20h00

POINT DE SITUATION N°12 **aux maires des communes littorales**

Vous trouverez ci-après les éléments du communiqué de presse conjoint du Préfet Maritime et Préfet de la Charente-Maritime de ce jour :

« Les conditions météorologiques actuelles (mer croisée) sur la zone d'opérations ne permettent pas l'intervention efficace des moyens de lutte anti-pollution. Ces conditions météorologiques défavorables devraient perdurer durant les 72 prochaines heures.

Une partie des navires constituant le dispositif antipollution mettra donc à profit les 3 prochains jours afin de réaliser des escales logistiques au port de La Rochelle. Ces escales permettront notamment de débarquer le polluant récupéré en mer et le matériel usagé.

Dans ce cadre, le port de La Rochelle accueillera demain, mardi 26 mars, un premier navire, le BSAM Rhône, suivi le lendemain du BSAA VN Sapeur, afin qu'il puisse débarquer sous la responsabilité de l'entreprise mandatée par l'armateur, les déchets d'hydrocarbure collectés et le matériel (bouées, filets...) ayant servi à la collecte de ces polluants.

Il est rappelé que l'armateur du Grande America a été mis en demeure au nom de l'Etat, par le Préfet Maritime, de mettre fin au danger pour l'environnement que représente le bateau qui a coulé et de traiter les pollutions maritimes.

L'armateur a donc pris contact avec le port de la Rochelle pour pouvoir accueillir les bateaux qui transportent les hydrocarbures récupérés en mer. Le port de la Rochelle a donné son accord de principe pour accueillir ces bateaux au bassin à flot n°1 pour les opérations de déchargement.

L'armateur a choisi la société Séché Urgence Intervention pour procéder au déchargement, à la prise en charge et au traitement des déchets ».

Les communes qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à préciser sur la boîte fonctionnelle : **pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr** :

- le nom de l' élu référent, en charge du suivi du dispositif ainsi que ses coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail)
- la complétude des opérations de constatation d'un état initial du littoral, à titre de mesure conservatoire
- le degré d'achèvement des opérations de nettoyage et d'enlèvement des macro-déchets du littoral.

Remontées d'alerte des maires : RAS